

Présentation de la commune

Val d'Orger est une commune du Vexin Normand, membre de la Communauté de communes Lyons-Andelle.

Créée le 1er janvier 2017, Val d'Orger est issue du regroupement des communes fondatrices de Gaillardbois-Cressenville & Grainville.

La population de Val d'Orger est de 1007 habitants au 1er janvier 2022.

Le territoire communal est composé des bourgs de Grainville et Gaillardbois, des hameaux de Cressenville et d'Irreville (situé en limite de Ménesqueville).

Jusqu'en 1845, les villages de Gaillardbois et Cressenville étaient indépendants l'un de l'autre.

Le territoire de la commune nouvelle de Val d'Orger est étendu, et couvre 10,97 km². Sa densité de population est de 91 habitants au km².

Au 1er janvier 2021, la France compte 778 communes nouvelles sur l'ensemble du territoire national, regroupant plus de 2 500 communes et 2,5 millions d'habitants.



Création de la commune nouvelle de Val d'Orger :

- [Consulter le courrier d'information \(décembre 2016\) – Fiche de présentation](#)
- [Consulter l'arrêté préfectoral du 3 août 2016](#)
- [Consulter le document présenté lors des deux réunions publiques \(mai 2016\)](#)
-

Retrouvez les articles traitant de la commune nouvelle dans la gazette de Gaillardbois-Cressenville de [janvier 2016](#), [juillet 2016](#), et [janvier 2017](#).

Les communes nouvelles, une « révolution silencieuse » : [« Dossier communes nouvelles »](#), réalisé par l'Association des Maires de France (AMF).



Comparatif européen :

En moyenne, une commune française compte environ 1 800 habitants contre 5 500 pour l'Union européenne, 38 620 aux Pays-Bas, 55 000 au Danemark ou 156 000 au Royaume-Uni.